

BONJOUR

le **PIT**

- "Les ouailles rouges" sur www.saint-junien.fr
- Portraits : quatre artistes contemporains exposés
- Téléthon à l'accent belge les 2 et 3 décembre

- Concertation sur la révision du Plan local d'urbanisme
- L'AVIMED informe et accompagne les victimes
- Distribution du colis des aînés du 9 au 17 décembre

EDITO

En septembre, dans le pays, le nombre de demandeur d'emploi sans aucune activité avait progressé de 58 000 depuis le début de l'année. Cela, sans compter l'augmentation de la précarité, des temps partiels ou de l'âge de la retraite, illustre les difficultés croissantes que rencontrent nos concitoyens face à l'emploi.

Dans le même temps, les enveloppes budgétaires attribuées par l'Etat aux collectivités territoriales ne cessent de diminuer. Rappelons pourtant qu'aujourd'hui 70% de l'investissement public est réalisé par ces mêmes collectivités qui remplissent ainsi une grande partie des carnets de commande des entreprises notamment dans le bâtiment et les travaux publics. La réduction de cet investissement, prônée par les apôtres de la rigueur, aurait des conséquences irréremédiables sur l'emploi, particulièrement sur l'emploi local.

Une fois de plus les conseillers gagneraient en crédibilité en s'en prenant aux véritables causes de la crise. Combien d'entre eux osent s'attaquer aujourd'hui au diktat des marchés financiers qui distribuent d'autant plus de dividendes et plus-values que les efforts demandés à la majorité d'entre nous sont douloureux.

A Saint-Junien, nous faisons le choix de l'investissement utile à nos administrés que ce soit en matière d'équipement ou d'action sociale. Nous le faisons aussi au bénéfice de l'emploi et sans alourdir les charges supportées par les Saint-juniauds puisque, vous le savez, nos taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis treize ans.

Pierre Allard, maire

ZOOM

C'est fait, les gendarmes ont quitté leurs locaux du boulevard de la République et de l'avenue d'Oradour pour s'installer dans la nouvelle gendarmerie au 25 chemin des Gouttes.

La nouvelle gendarmerie comprend 35 pavillons et 1 200 m² de bâtiments administratifs, construits par Saint-Junien Habitat. Elle porte le nom de "Caserne Général Malabre". Son téléphone reste le 05 55 02 10 23.

Les locaux de l'avenue d'Oradour vont être réinvestis par Saint-Junien Habitat qui en est propriétaire. L'office public va y regrouper ses services actuellement situés au Centre administratif et à Bellevue de Glane et y créer 16 logements sociaux.

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • novembre 2011 • N° 103

Mémoire de Vies



Le calvaire et la bascule restaurés à Chabanas

Ils préservent dans leurs pierres et leurs fers le souvenir de vies passées. Les éléments du petit patrimoine, détériorés par le temps, font depuis quelques années l'objet d'une attention particulière de la commune qui s'attache à leur sauvegarde.

Puits, fontaines, bascules, croix... les éléments du petit patrimoine sont aussi variés que les activités humaines dont ils gardent la mémoire.

Quelquefois oubliés au bord d'un chemin, lovés au cœur d'un village, présents aussi dans les rues de la ville, ces édifices méritent toute l'attention due aux témoignages de notre histoire collective et de nos traditions. C'est ainsi que la municipalité, en partenariat avec des associations locales a engagé une démarche de sauvegarde et de mise en valeur de ce patrimoine. Tout a véritablement commencé, il y a six ans, par un travail d'inventaire qui a déjà permis d'identifier plus de quatre-vingt-dix édifices publics et privés, répartis sur tout le territoire communal. Depuis, tous les ans, deux ou trois d'entre eux font

l'objet de restauration, d'aménagement de leurs abords, de sécurisation pour les puits et fontaines, voire de reconstruction totale comme ce fut le cas pour le calvaire du bas Saint-Pierre, à l'angle des rues Rorice-Rigaud et Louis-Codet. Il ne s'agit pas, lors des restaurations, de remettre à neuf systématiquement mais de maintenir en état d'authenticité quitte à préserver la rouille en se contentant de la stabiliser. Restauration et aménagement des abords, dans la majorité des cas, sont réalisés par les services techniques municipaux. Cette année, la commune y consacre un budget de 15 000 €.

L'association "Par Chemins" qui s'emploie à l'entretien des chemins de randonnées mais aussi à la sauvegarde du patrimoine historique, est un acteur appliqué

de cette démarche. Elle repère, alerte les services municipaux et met quelquefois la main à la pâte pour redonner du lustre à l'un des éléments du petit patrimoine.

Une douzaine de fontaines, croix, bascules... ont d'ores et déjà bénéficié d'une intervention (voir encadré), d'autres projets de rénovation sont en cours, plusieurs suivront dans les

années à venir.

Habitat, aménagement lié aux activités quotidiennes (puits, lavoir), construction relevant d'une activité professionnelle (moulin, bascule), édification liée aux religions, retrouvent ainsi une place dans notre environnement pour nous parler d'un quotidien pas si lointain et ajouter du charme à l'ordinaire du moment.

Les réalisations

Depuis 2005, ont été rénovés ou réaménagés :

- Les pompes à bras de Périssat des Essarts, de Sicioreix ;
- Les fontaines et puits au Pré de la Colle, à Lafont, Chez Vevaud, à Beaulieu ;
- Le lavoir de Beaulieu ;
- Les calvaires à Forgeix, Croyer, Chabanas, au Bas Saint-Pierre ;
- Les bascules au Mas, à Forgeix, à Chabanas.

Fin 2011, début 2012 seront traités le puits de Chabanas et la pompe à bras de l'avenue Jean-Jaurès.

VITE DIT

LICHENS

Dans le cadre de la quinzaine de la biodiversité, coordonnée par Limousin nature environnement, l'association Saint-Junien environnement propose une conférence-diaporama consacrée aux « Lichens, témoins de la qualité de l'environnement ». Elle aura lieu le vendredi 18 novembre à 20h30 au Centre administratif Martial-Pascaud (salle du bas) et sera animée par Michel Botineau, professeur de botanique à la faculté de pharmacie de Limoges.

OUAILLES

Publié l'an dernier par la Mairie de Saint-Junien, « Les ouailles rouges » poème d'André Duprat, illustré des photos de Gérard Guéroux est désormais disponible sur le site internet de la mairie. A la fois tendre et espiègle, ce beau portrait de la ville est accessible via l'onglet "Saint-Junien en Limousin", rubrique "historique". www.saint-junien.fr

PORTRAITS

La ville de Saint-Junien, l'Artothèque du Limousin et le Faclim présentent une exposition jusqu'au 27 novembre à la Maison des consuls. Les œuvres de quatre artistes contemporains (photographes ou plasticiens), sorties des collections de l'Artothèque, abordent chacune à sa manière le thème du portrait. Entrée libre - du mardi au vendredi de 14h à 18h30 - week-end et jour férié de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

CONCILIATEUR

En raison des fêtes de fin d'année, la permanence du conciliateur est décalée en décembre au mercredi 7 décembre. Dès janvier, elle retrouvera son rythme habituel, le 3^e mercredi de chaque mois. La permanence se tient à la Maison du droit, sur rendez-vous au 05 55 43 06 80.

CHAMPION

Daniel Chalard, sociétaire de l'ASSJ Athlétisme, est devenu Champion de France de semi-marathon, dans la catégorie vétérans 3 (60 ans et plus), le 23 octobre dernier à Bois-Guillaume. Il a obtenu cette victoire avec un temps de 1h20'57", soit une moyenne de 15,6km/h.

Saint Junien



Pour la dixième édition du Marché de Noël, le 10 décembre prochain, le Comité de jumelage propose quelques nouveautés qui devraient ravir le public.



AU DOS

Saint-Junien va jouer durant toute une semaine, du 14 au 20 novembre, à l'occasion de la "Semaine du jeu". Demandez le programme.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugeroux
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

PROPOS

Des travaux... encore des travaux et des économies à réaliser !

Les travaux de la rue Jean-Jaurès traînent exagérément en longueur. Sans activité pendant plusieurs semaines, le chantier occasionne toujours des désagréments importants.

De plus, on n'a pas profité de ces travaux pour enterrer les câbles électriques... dommage !

Un autre chantier, celui de l'office de tourisme au bas du champ de foire avance... une verrue inesthétique sort de terre...

Son coût, supérieur à 300 000 € (2 millions de francs) aurait facilement pu être évité. La commune dispose en effet du local de "la maison des Consuls", local tout à fait adapté pour un office de tourisme sans coût supplémentaire! Dans la période de très fortes économies nécessaires, celle-ci aurait été réalisée facilement.

Il en est de même pour l'école de musique transférée de la commune de Saint-Junien à la communauté de communes Vienne et Glane et pour laquelle des nouveaux locaux sont construits (2.5 millions d'euros, plus d'un milliard et demi de centimes) alors que des locaux du centre culturel, souvent inoccupés auraient été disponibles...et adaptés.

Les économies, nécessaires au niveau de l'état le sont aussi au niveau des collectivités locales et chacun d'entre nous connaît des exemples de dépenses de la commune ou de la communauté de commune qui pourraient être évitées sans nuire ni au bon fonctionnement de la collectivité ni à celui de l'économie.

Nous formulons donc un souhait : appliquons nous, faisons appliquer au niveau local les principes des économies que nous jugeons utiles au niveau national.

Le cumul des mandats des élus et des rémunérations qui les accompagnent nous paraît un bon exemple (*) ... à méditer.

Alain Auriat
Anne-Marie Saraben
Anne Byche
«Saint-Junien Autrement»

*Maire, adjoint au maire, président ou vice président de la CdC, conseiller régional ou général, vice président du Conseil régional...

A vous de jouer !

Durant toute une semaine, du 14 au 20 novembre, on va jouer à Saint-Junien. La commune participe une nouvelle fois à la "Semaine du jeu", une manifestation nationale qui invite tout le monde à se retrouver autour du jeu de société, cette activité ludique et culturelle qui connaît un véritable regain d'intérêt dans notre ville depuis quelques années.

Placée sous le thème de la nature, la programmation proposée par la municipalité et son service Animation va se dérouler toute la semaine à La Halle aux grains où les scolaires et les enfants de l'IME seront reçus avant le grand week-end ouvert à tous. Parallèlement, les associations partenaires proposeront plusieurs rendez-vous au public. Et bien entendu le week-end des 19 et 20 novembre, tout le

monde se retrouve à la Salle des fêtes et à la Halle aux Grains.

Le programme

Lundi 14

14h30-18h00 : Bridge avec le Bridge club de Saint-Junien - 25 rue Louis-Codet ; **14h00-16h00** : Fasila Chanter, à l'EHPAD Chantemerle pour les pensionnaires des maisons de retraite et de la résidence Lasvergnas ; **14h00-18h00** : Belote avec AVF - Square Jument.

Mardi 15

14h00-18h30 : Tarot avec le Petit Saint-Juniaud - Centre administratif et avec AVF - Square Jument ; **17h00-19h00** : Apéro jeux dans le quartier de Fayolas avec les animateurs du service Animation de la Ville.

Mercredi 16

14h30-18h00 : Bridge avec le



club de Scrabble de Saint-Junien - 25 rue Louis Codet ; **14h00-18h00** : Jeux de société à la Ludothèque - Centre administratif ; Toute la journée : Jeux de société pour les enfants de l'accueil de loisirs du Châtelard.

Jeudi 17

14h00-18h00 : Scrabble avec le

club de Scrabble de Saint-Junien - Centre administratif ; **16h30-19h00** : Apéro jeux dans le quartier de Bellevue avec les animateurs du service Animation de la Ville

Vendredi 18

14h00-18h00 : Scrabble en partie libre avec AVF - Square Jument; **18h00-20h30** : Magic Assemblée - Centre administratif.

Samedi 19

14h00-17h00 : Loto avec Amitiés Séniors - Salle polyvalente du centre hospitalier.

Toute la semaine

Animations pendant les accueils périscolaires dans les écoles maternelles de la ville.

Samedi 19 et dimanche 20

L'ensemble des partenaires se retrouve à la Salle des fêtes pour accueillir le public, de **14h00 à 19h00**, avec en fil rouge la "Wii Golf" de **15h00 à 16h00** et de **17h00 à 18h00**.

Les partenaires : Ludothèque La Roulotte, Bridge Club de Saint-Junien, AVF Saint-Junien, Magic Assemblée, Le Petit Saint-Juniaud, Club de scrabble de Saint-Junien, Association Compagnie grise, Association Valentin Haüy, Multi-accueil, Paille édition, Asmodée éditions, Magasin Gorakou, Yvon Blanchard, Location attitude.

10^e Marché de Noël

Le Marché de Noël accueillera le public place Lacôte, samedi 10 décembre, de 9h30 à 18h00. Le Comité de jumelage qui organise la manifestation depuis 2002, a décidé de marquer cette 10^e édition de quelques nouveautés qui

devraient faire plaisir aux visiteurs, petits et grands.

L'association des « Nez rouges » qui intervient dans les hôpitaux pour apporter un peu de rire aux enfants malades, tiendra un stand et animera le marché l'après-

midi. Avec le concours du Photo Vidéo Club de Saint-Junien, le Comité de jumelage photographiera les enfants avec le Père-Noël, après son arrivée vers 16h00, et leur offrira la photo. Enfin, un village des confréries regroupera La Bréjaude, les Amis de l'agneau de Bellac, les Amis du chocolat d'Aixe-sur-Vienne, le Maspain de Saint-Léonard, les Chevaliers du boudin noir de Sainte-Feyre ainsi que la Confrérie mycogastro-nomique gaillarde ; à l'évidence un piège à gourmands !

Au total, une cinquantaine d'exposants seront présents dont les représentants de nos trois villes jumelles. Un clown évoluera toute la journée. Un atelier de maquillage fonctionnera pour les petits. Quant au Père Noël, il arrivera place Lacôte vers 16h00, après une parade au centre-ville.



Révision simplifiée du Plan local d'urbanisme Concertation avec le public

Par délibération en date du 12 septembre 2011, le Conseil municipal de Saint Junien a décidé de prescrire une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) concernant uniquement la mise en cohérence des différents documents graphiques du Projet d'Aménagement et de Développement Durable avec le zonage du PLU, dans le secteur de la zone industrielle de Boisse. Les modalités de concertation prévues offrent à toute personne intéressée, la possibilité d'exprimer ses observations sur le projet, depuis le 10 octobre, soit en les inscrivant sur un registre mis à disposition du public au sein du service urbanisme, soit en déposant en mairie un courrier adressé à M. le Maire, aux heures et jours habituels d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h00, de 13h30 à 17h30 et samedi de 8h45 à 11h45.

La traversée du Châtelard

L'esplanade du Châtelard est désormais franchissable par les piétons. Plus besoin de la contourner pour aller du parc du centre de loisirs à l'avenue Corot. Demandé à la fois par les riverains et les promeneurs, un passage piéton, installé à l'arrière de la salle des congrès il y a quelques semaines permet de franchir la clôture.



Permanences de l'AVIMED

L'aide aux victimes

Si la loi donne accès à la justice à toutes les victimes d'infraction ou d'accident, il n'est pas toujours simple pour ces dernières de faire valoir leurs droits. Par méconnaissance ou crainte des arcanes de la justice, le chemin vers la réparation des préjudices n'est pas toujours aisé. L'Association d'aide aux victimes et de la médiation (AVIMED) est là pour informer, accompagner et orienter les victimes et leurs familles dans leurs démarches. Elle tient des permanences juridiques et d'aide psychologique, tous les mois à la Maison du droit, 16 bis avenue Gustave-Flaubert. « Est-ce que je peux porter plainte et comment ? Comment faire valoir nos droits ? Voilà les questions auxquelles nous répondons, explique Céline Dandrieux, juriste de l'AVIMED. Nous essayons de rendre la justice plus lisible et moins impressionnante. Nous sommes une interface entre le monde judiciaire et les victimes (...) Nos

psychologues sont présents pour les soutenir et les accueillent en entretiens individuels ou en groupes de parole ».

L'AVIMED accueille les victimes de violences, d'agressions sexuelles, de maltraitance, de vol, d'accident de la route ou autre. Elle les informe sur leurs droits, les accompagne dans leurs démarches, les oriente si nécessaire vers des partenaires (justice, police, services sociaux...). L'accueil est gratuit et bien entendu confidentiel. A Saint-Junien, l'AVIMED tient, à la Maison du droit, une permanence juridique le 2^e lundi du mois à partir de 14h00 (sur rendez-vous au 05 55 32 68 10) et une permanence psychologique, le 3^e samedi du mois, à partir de 9h00 (sur rendez-vous au 05 55 43 06 94). En 2010, 26 personnes ont fréquenté les permanences à Saint-Junien et 31 autres ont contacté l'association sans toutefois prendre rendez-vous sur Saint-Junien.

ESSENTIEL VILLE

Point d'accès au droit

Le Centre d'information sur les droits des femmes (CIDFF) du Limousin propose un Point d'accès au droit (PAD) à La Maison du droit à Saint-Junien. Le PAD renseigne de manière gratuite et confidentielle dans les domaines de la vie familiale (divorce, pension alimentaire, logement...), de la succession, du droit du travail, de la législation sociale (allocations, retraites...). Son rôle est de faire connaître les droits de chacun, d'orienter vers les organismes compétents. Les permanences ont lieu le 4^e vendredi du mois, à la Maison du droit, 16 bis avenue Gustave-Flaubert, de 14h00 à 17h00. Prendre rendez-vous au CIDFF au 05 55 33 86 00.

Violences conjugales Appelez le 3919

Le 3919 est le numéro national unique destiné aux victimes ou témoins de violences conjugales.

Agenda

15 et 16 novembre : Cirque, "La Piste aux étoiles", sur le circuit auto cross.

20 novembre : Challenge Beloqui, Stade du Chalet.

25 novembre : Musique tzigane, "Dunya", La Mégisserie, à 20h30.

3 et 4 décembre : Téléthon, en ville et Salle des congrès.

Du 3 au 7 décembre : "Cinq minutes avant Noël", théâtre, contes... à La Mégisserie. Rens au 05 55 02 87 98.

7 décembre : Ciné-goûter, "Pierre et le loup", film d'animation suivi d'un goûter, au Ciné-Bourse, à 15h30

9 décembre : Braderie de jouets du Secours populaire, salle Amédée-Burbaud.

10 décembre : Tournoi de Jujitsu de l'ASSJ, au Palais des sports.

11 décembre : Ciné-matin, "Kérité et la maison des contes", dessin animé (à partir de 3 ans), au Ciné-Bourse à 10h30.

LISTE ELECTORALE

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale de la commune doivent s'adresser à la Mairie au service des élections, au plus tard le 31 décembre. Il est vivement conseillé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

RESTOS DU CŒUR

Les inscriptions pour la campagne d'hiver des Restaurants du cœur ont débuté dans les nouveaux locaux de l'association 2 bis rue Auguste-Gagne (entrée au coin de la rue Zamenhof). En novembre elles ont lieu de 14h00 à 17h00, les mardis 15, 22 et 29 ; le mercredi 23 ; les jeudi 17, et 24. Ensuite, les inscriptions seront prises tous les mardis aux mêmes horaires.

TELETHON

Le Téléthon 2011 organisé par l'Office municipal des sports et les associations locales se déroulera les 2 et 3 décembre. Il aura l'accent belge, histoire de marquer le quarantième anniversaire du jumelage avec Jument. L'un des défis consistera, le samedi à la Salle des congrès, de 10h à 17h, à parcourir sur home trainer, 1230 km soit l'équivalent d'un aller retour Saint-Junien-Jumet. On pourra également courir à pied le samedi de 8h30 à 17h30 en centre ville, écouter Jean-Luc Lasvergnas à la Salle des fêtes le vendredi et déguster un repas belge (moules-frites) le samedi soir. D'autres animations sont programmées. Renseignements auprès de l'OMS au 05 55 02 03 66.

COLIS DES AÎNÉS

La distribution des colis offerts par le Conseil municipal aux aînés de la commune aura lieu du 9 au 17 décembre inclus. Elle se fera en mairie (entrée à l'arrière de l'Hôtel de ville). Les colis seront remis aux personnes de plus de 65 ans, domiciliées dans la commune. Celles-ci doivent se présenter munies du livret de famille et pour les nouveaux bénéficiaires, d'un justificatif de domicile.

VITE DIT